

# LETTRE DE LA

Société Internationale pour l'Histoire du  
Français Langue Etrangère ou Seconde

déc 93

# SIHFLES

numéro  
20

## EDITORIAL

Cet éditorial, Richard Wakely a voulu en faire une invitation et une incitation à participer au colloque d'Edimbourg. Qui n'aurait envie d'être accueilli par lui en Ecosse, cet été ?

*La SIHFLES va être présente lors du colloque d'Edimbourg en septembre 1994 (v. Annonce) et sa contribution aura pour thème :*

*"Profils d'enseignants, d'étudiants et d'institutions  
d'enseignement des langues vivantes de 1850 à 1950".*

*Nous connaissons déjà d'excellentes études (certaines ont paru dans les publications de la SIHFLES) qui nous proposent des profils d'enseignants, de manuels, etc. Je pense que de telles études peuvent être intéressantes aussi bien du point de vue synchronique que du point de vue diachronique. Pour donner une idée de ce que j'entends par là, j'ai choisi de décrire l'évolution du département où j'enseigne depuis une bonne vingtaine d'années. Le colloque de 1994 portera sur une période antérieure, mais mon historique appellera, du moins je l'espère, une certaine résonance chez ceux et celles qui, travaillant dans les archives ou ailleurs, réussissent à "saisir" une époque avec tout ce qu'elle offre de particulier, de remarquable, voire (à nos yeux) de bizarre et à la comparer à d'autres.*

### *Le Département de français d'Edimbourg (de 1972 à 1993)*

*Les chiffres sont parlants :*

*1972 : 19 "permanent staff" + 6 lecteurs*

*1993 : 13 "permanent staff" + 3,5 lecteurs*

*1972 : 280 étudiants en 1ère année ; 37 en 4e année*

*1993 : 200 étudiants en 1ère année ; 100 en 4e année.*

*Sur les 37 étudiants en 4e année de 1972-73, les deux tiers faisaient "Single Honours" (français comme unique matière principale) alors que, sur les 100 étudiants de 1993, 17 seulement sont dans cette catégorie. Le modèle "licence mixte" attire la plupart des suffrages.*

### *Les enseignants*

*Ils sont les mêmes - et pourtant... En 1972, j'étais le seul (et le premier) à avoir une formation en linguistique appliquée ; les autres étaient ou bien des philosophes-médiévistes (dont deux avaient fait un diplôme de linguistique générale) ou bien des littéraires. Aujourd'hui, non seulement nous avons un spécialiste en politique régionale*

► mais les littéraires s'intéressent à des domaines tels que le cinéma ; l'image et l'écrit ; la Révolution française - et moi, me voici membre de la SIHFLES.

Notre section a sans doute moins changé que d'autres. Si l'on regarde dans la presse les annonces de postes, on est frappé par deux faits : on exige la capacité d'enseigner la langue vivante et donc une maîtrise parfaite de celle-ci (c'était rare en 1972) ; on demande surtout des spécialistes "modernes" (politique, études commerciales, régionalisme, ...) et souvent non-littéraires.

### Les étudiants

D'abord il y a davantage d'Anglais. En 1972, les Écossais ne partaient guère au-delà de la frontière, en partie parce que leurs diplômes de fin de scolarité secondaire n'étaient que rarement reconnus au sud ; et les Anglais (surtout du sud) ne regardaient pas souvent aussi loin au nord, sauf s'ils étaient de descendance écossaise. Nous avons (ou ils ont) changé tout cela, ce qui renforce l'image d'Edimbourg aux yeux des habitants de Glasgow comme ville "anglicisée".

Ces étudiants connaissent peu leur latin, alors qu'une certaine connaissance en était obligatoire, en 1972, pour ceux qui désiraient se spécialiser. Ils choisissent les licences mixtes (v. plus haut) qui comprennent français plus : droit ; études commerciales ; sciences politiques ; études européennes - combinaisons inconnues en 1972. Et, avant de venir, ils nous demandent souvent, à l'occasion de journées "portes ouvertes" d'information : "fait-on beaucoup de littérature dans votre département ?" Nous avons quelquefois du mal à concilier les intérêts traditionnels des étudiants de lettres et ceux d'une population plus portée vers les sciences sociales. De plus, chez nous comme ailleurs, d'autres spécialités - en sciences par exemple - qui boudaient les langues vivantes il y a peu d'années, les demandent désormais, voire les exigent.

Je n'ai fait là qu'esquisser quelques traits de description. J'espère qu'ils suffiront pour montrer combien 1993, pour nous, ressemble peu, et, pourtant beaucoup, à 1972. Mon idée n'est nullement de faire un article mais de montrer ce qu'on peut entendre par "profil". Il va de soi que ce n'est pas là la seule manière de définir ce terme. Et maintenant à vos archives ! Faites-nous ressentir ce que d'autres moments avaient de particulier et à quel point différentes époques se ressemblaient. \*

Richard WAKELY  
University of Edimbourg

◆◆◆◆◆

**Bonne ANNÉE 94!**  
 .pour vous  
 ..pour les vôtres  
 ...et pour la SIHFLES

# ASSEMBLEE GENERALE DU 27 NOVEMBRE 1993

CREDIF - Ecole Normale Supérieure de Fontenay-Saint-Cloud  
2, avenue Pozzo di Borgo - Saint-Cloud

Le CREDIF, lié depuis les origines à notre Société, accueillait pour la première fois notre Assemblée Générale.

La présidence d'Herbert Christ, qui s'achevait avec cette A.G. a été placée sous le double signe de la continuité et de la novation. Car l'héritage légué par Daniel Coste a été maintenu et, dans le même temps, la Société s'est orientée vers des chemins nouveaux. Bologne et Potsdam prolongent Parme et Aix-la-Chapelle, mais déjà l'élargissement de l'Europe de la SIHFLES est programmé : l'Ecosse en 1994, l'Espagne pour 1995 et, sans doute, le Portugal en 1996.

La séance du matin s'est ouverte sur un problème abordé à la précédente A.G. : les relations éventuelles entre l'AILA et la SIHFLES. Aux termes d'un long débat auquel ont participé H. Besse, G. Kahn, R. Desné, J. Souillat, J.-P. Cuq, une motion est approuvée à l'unanimité :

“Suite aux contacts pris avec les instances de l'Association Internationale de Linguistique Appliquée (AILA) afin que la SIHFLES fasse partie d'une confédération d'associations françaises de linguistique appliquée susceptible de représenter la France au sein de l'AILA, l'A.G. de la SIHFLES décide, compte tenu de sa spécificité, de ne pas donner suite et de laisser chaque sociétaire libre de se déterminer par ailleurs.”

Le rapport moral du Président est l'occasion d'aborder les activités majeures de la SIHFLES.

## 1 - PUBLICATIONS

*Documents* n° 12 (janvier 1994) publiera les actes de la journée de Bologne.

*Documents* n° 14 (décembre 1994) publiera les actes du colloque de Potsdam.

\* La *Lettre* n° 22 (juin 1994) sera le Mini-guide du chercheur en FLE et FLS.

## 2 - ANNUAIRE

Le projet de fichier présenté par M. H. Clavères est approuvé sous réserve de quelques modifications. Cet annuaire (ou répertoire) regroupera tous les membres de la SIHFLES.

La fiche modèle sera publiée dans le n° 21 de la *Lettre* (mars 1994). La compilation des réponses et la publication de l'annuaire pourrait intervenir fin 1994.

## 3 - COLLOQUES

La SIHFLES participera aux colloques de Strasbourg (18-23 juillet 1994) sur “L'apprentissage des langues dans les régions frontalières : histoire, actualité et perspectives” et celui d'Edimbourg (22-24 septembre 1994). Elle apportera sa contribution à une Rencontre organisée en 1994 par l'ASDIFLE et portant sur le lexique. ►

Grâce aux efforts de Juan Garcia-Bascuñana, un colloque est prévu à Tarragona (28-30 septembre 1995) sur "le français dans la péninsule ibérique du XVIIe à la fin du XIXe siècle."

Roland Desné maintient des contacts avec des personnalités portugaises et le Directeur de l'Institut franco-portugais de Lisbonne en vue d'une rencontre au Portugal.

#### 4. QUESTIONS DIVERSES

Marie-Christine KOK-ESCALLE signale la création aux Pays-Bas d'une Association d'histoire de l'enseignement des langues. L'A.G. demande à Marie-Christine Kok-Escalte d'assurer la liaison entre la SIHFLES et cette association.

#### 5. RAPPORT FINANCIER

Gisèle Kahn donne lecture du rapport financier (au 25.11.1993) et du budget prévisionnel. Les recettes pour l'année 1993 s'élèvent à 67.930,60 F (dont 40.600 F pour les cotisations auxquels s'ajoutent deux subventions : 15.000 F de la Délégation Générale à la Langue française et 8.000 F du Ministère des Affaires Etrangères). Le montant des dépenses a été de 70 038,58 F, soit un déficit de 2.307,98 F.

Le nombre de nos adhérents est de 187. Il était de 151 en 1989, 170 en 1990, 167 en 1991 et 191 en 1992. La progression des adhérents étrangers est constante (112 répartis sur une trentaine de pays).

Les participants se préoccupent des actions de recrutement. Le plus efficace semble les colloques et le "bouche à oreille". Pour J. Souillat, la formule du parrainage pourrait être une solution heureuse au problème des professeurs appartenant à des pays à monnaie et ressources faibles.

#### 6. ELECTIONS

A l'unanimité, Nadia Minerva (Bologne) est élue Présidente et Gérard Bodé (Paris), Secrétaire Général. L'Assemblée remercie le Président Herbert Christ et le Secrétaire Général Jacques Verdol de leurs constants efforts pour le développement de la Société.

Sont élus ou réélus, à la Vice-présidence Juan Garcia-Bascuñana et André Reboullet. Jacques Verdol est élu Secrétaire adjoint et Jean Souillat, Trésorier adjoint. Brigitte Lépinette et M.P. Arnihac entrent au Conseil d'Administration.

#### 7. COMMUNICATIONS

Deux communications ont occupé l'après-midi. Henri Besse (CREDIF), à partir de recherches en cours a traité de "la formation du goût" et du concept de "littérature" au XVIIIe siècle. Beauzée, Dumarsais et les Abbés (Batteux, Pluche, Girard et ses synonymes...) étaient des nôtres cette après-midi. Les travaux d'H. Besse feront l'objet de publication : la *Lettre* en informera, le moment venu, ses lecteurs.

Juan Garcia Bascuñana (Université de Barcelone) a décrit "l'étude du français en Espagne à l'époque des lumières", et, plus particulièrement, la grammaire d'Antoine Galmace. Publication prévue dans la *Lettre et Documents*. \*

## LA PRESSE D'EDUCATION ET D'ENSEIGNEMENT - XVIIIe s-1940

Tome I : A-C (1981) - Tome II : D-J (1984) - Tome III : K-R (1986) -  
Tome IV : S-Z (1991)

INRP. - Editions du CNRS Paris

par P. CASPARD-KARYDIS et A. CHAMBON  
Sous la direction de P. CASPARD

Presse d'enseignement ? Presse d'éducation ? En histoire du français langue étrangère et seconde relèvent de la presse d'enseignement des périodiques "institutionnels". Ainsi, dans la cinquantaine de titres cités dans ce *Répertoire* : la *Revue de l'Alliance française de Moscou*, le *Bulletin officiel de la Société nationale des professeurs français en Amérique* ou le *Bulletin de l'instruction primaire des établissements français de l'Inde*....

Presse d'éducation ? Un exemple isolé : *l'Alliance française illustrée* qui, il y a exactement un siècle, proposait aux "écoliers et leurs familles, aux colonies", des variétés, des récits, des contes et même des bandes dessinées de Christophe.

Ce faisant, nous venons d'introduire les lecteurs de la *Lettre* par une entrée certes familière mais, en la circonstance, exiguë et partielle. Ils pourraient sous-estimer l'ampleur de l'œuvre : quatre volumes, plus de 2500 pages, 2400 revues analysées, 2500 autres titres décrits, 250 pages d'index divers... un magnifique travail de documentation qui a occupé pendant une décennie, l'équipe de chercheurs et d'historiens dirigée par Pierre Caspard.

Les limites de la *Lettre* nous contraignent pourtant à rester dans notre pré carré et à ne retenir que deux entrées sur les 273 que compte le lexique thématique : "enseignement du français langue étrangère" et "enseignement des indigènes".

Parmi les revues recensées figurent en première place les revues de l'Alliance française, celle de Paris (i.e. de la maison-mère), celles des Alliances de Moscou, Vienne, Londres, Copenhague, des Etats-Unis, du Canada, etc. La Mission laïque est présente avec la *Revue de l'enseignement colonial* (1904-1919) qui deviendra la *Revue de l'enseignement français hors de France* (1920-1940). Les Sociétés de professeurs ont aussi leur périodique : les professeurs français en Amérique déjà cités, les professeurs de français en Angleterre. Un isolé, Louis Tesson, professeur de français à Boston publie courageusement pendant 2 ans (1909-1911) *Le Français fonétique* (sic).

Sous la rubrique "enseignement des indigènes" est regroupée la presse d'enseignement à laquelle chacune des colonies de l'ancien Empire français se devait d'apporter sa contribution : ainsi le *Bulletin de l'instruction primaire de la Guadeloupe*, le *Bulletin de la Société d'enseignement mutuel de Haïphong*, le *Bulletin mensuel de l'instruction publique du département d'Oran* ou l'*Ecole franco-malgache*...

Ces bulletins ne sont pas centrés sur le seul enseignement du français mais celui-ci occupe, dans l'ensemble des disciplines enseignées, une place prioritaire. L'historien du français langue seconde se doit d'en faire un dépouillement complet ; le *Répertoire analytique* l'y aidera en lui fournissant les cotes de chaque revue à la B.N. de Paris. ►

Dans un entretien entre Jean-Noël Luc et Pierre Caspard, ce dernier explique pourquoi le *Répertoire* s'achève en 1940 : "La seconde Guerre mondiale marque - à la différence de la Première - une véritable coupure dans l'histoire de la presse. La plupart des titres cessent de paraître ou connaissent de profonds changements".

Pour notre part, nous nuancerions ce jugement en ce qui concerne la Première guerre mondiale. Un grand nombre de périodiques institutionnels ou disparaissent en 1914 ou cessent de paraître pendant la période de 1914-1918. Ont continué à paraître entre 1914 et 1918, le *Bulletin de la Fédération de l'Alliance Française aux Etats-Unis et au Canada* (1900-1926), le *Bulletin de la Société nationale des professeurs français en Amérique* (1904-1927), le *Français* (Grande-Bretagne, 1882-1939), la *Revue de l'enseignement colonial* (1904-1919). La rareté de ces périodiques accroît leur valeur de témoignage pour une possible histoire du FLE pendant la Première guerre mondiale.

Tant pour les études qui portent sur notre domaine que pour toutes études en histoire de l'éducation, ce *Répertoire* est un outil fondamental que l'on devrait pouvoir consulter dans toute bibliothèque universitaire ou nationale. Le Centre de Documentation de la SIHFLES, pour sa part, est heureux de mettre à la disposition de ses membres, un exemplaire des quatre volumes publiés.

André REBOULLET \*

APPEL DE

## COTISATION 94

Chers adhérents !

Quand vous recevrez cette *Lettre n° 20* (décembre 93), la nouvelle Année ne sera pas loin (la 7<sup>e</sup> année de la SIHFLES !).

Et pour cette année 1994, vous ne voulez manquer aucun des quatre numéros de la *Lettre* ? ...

... Vous voulez recevoir, sans interruption, les deux numéros de *Documents* ?

... Vous voulez savoir ce que fait la SIHFLES, vous avez l'intention de participer à ses futures activités (voir le compte rendu de l'A.G.), vous voulez être informés de tous les aspects de la recherche mondiale en histoire du français langue étrangère ? ...

OUI, OUI, bien sûr ! Alors, sans tarder, renvoyez le bulletin d'adhésion 94. Grâce à vous, nous pourrons entreprendre, PLUS VITE, les activités prévues pour cette année. Ainsi, vous nous éviterez l'envoi de rappels\*, toujours désagréables, pour vous comme pour nous.

Nous attendons votre prochain courrier !

Nous comptons sur vous ! Merci.

Le Bureau

P.S. : Gardez précieusement les deux volets du bulletin d'adhésion : il y a les noms des responsables, l'adresse de la SIHFLES... et surtout les indications précieuses concernant votre paiement.

\* Par avance, les collègues "bénévoles", chargés de la préparation des envois vous disent : merci !

## DU PROFESSEUR ANTONIO NOVOA

En juillet dernier, du 21 au 25, s'est tenu à Lisbonne le 15<sup>e</sup> congrès de l'Association internationale d'histoire de l'éducation (ISCHE) consacré cette fois-ci à l'histoire de l'éducation à l'époque coloniale. Dans l'esprit des organisateurs, ce thème avait été choisi parce qu'il permettait surtout de renouveler la problématique de la recherche en histoire de l'éducation. Ainsi, un peu plus de 300 participants en provenance de 50 pays différents se sont retrouvés à Lisbonne et se sont intéressés plus particulièrement à l'histoire de l'éducation en Amérique du Sud, mais n'ont pas négligé l'Afrique pour autant, approchée à partir du Maghreb, de l'Afrique coloniale française et bien évidemment de l'Afrique coloniale portugaise. Nous avons interviewé le professeur Antonio Novoa, responsable de l'organisation de la rencontre.

*Pouvez-vous vous présenter rapidement ?*

Je m'appelle Antonio Novoa. Je suis professeur à l'Université de Lisbonne, spécialiste d'histoire de l'éducation. J'ai soutenu ma thèse de doctorat à l'Université de Genève, sous la direction de Daniel Hameline, avec comme sujet : "La professionnalisation des enseignants au Portugal".

*Pourquoi avoir retenu comme thème de cette rencontre l'éducation à l'époque coloniale ?*

Deux raisons essentielles à cela. Tout d'abord cette rencontre se situe dans la suite des commémorations liées au 500<sup>e</sup> anniversaire de la découverte de l'Amérique. Par ailleurs, il est apparu que l'Association Internationale d'Histoire de l'Education était trop fermée sur l'Europe et qu'il était indispensable de l'ouvrir sur d'autres continents. Lisbonne, avec ce thème, pouvait ainsi constituer un lieu de rencontre approprié. D'ailleurs, nous avons accueilli beaucoup de participants d'Amérique, d'Asie, des pays du Pacifique et d'Afrique.

*Pourtant, les chercheurs africains semblaient peu nombreux. A quoi attribuez-vous cela ?*

Certes, ils étaient moins nombreux que les chercheurs venant d'autres continents. Mais entre l'Afrique du Nord, l'Afrique Centrale et l'Afrique du Sud, ils étaient bien une quinzaine.

Cela étant, il semble bien qu'il n'existe pas encore sur l'Afrique de réseaux structurés portant sur l'histoire de l'éducation, ce qui témoigne peut-être d'une certaine fragilité de la communauté scientifique sur ce continent.

Je noterai au passage que nous avons eu par contre, et venant toujours d'Afrique de nombreuses demandes de participation provenant d'autorités ministérielles. Mais nous avons voulu conserver à cette rencontre son caractère d'échange scientifique et écarter en conséquence toute participation de type officiel. Ce qui vaut d'ailleurs pour les autorités officielles portugaises que nous n'avons pas souhaité associer à cette rencontre.

*Au terme de cette rencontre, quelles sont les conclusions que vous pouvez d'ores et déjà tirer ?*

Selon moi, trois points apparaissent principalement :

- tout d'abord, la nécessité d'entreprendre un travail approfondi sur les sources. Il faut réinventer les sources. Les documents écrits ne suffisent pas et risquent de nous entraîner vers une conception de l'histoire qui serait purement descriptive. Il importe d'engager un effort de théorisation pour dépasser ce stade, même si je dois reconnaître par ailleurs qu'il est encore indispensable de rassembler des faits, d'établir des chronologies ;

► - second point, il apparaît indispensable de sortir d'un cadre purement scolaire de l'histoire de l'éducation à l'époque coloniale. Je note ainsi que beaucoup de communications portaient sur des questions scolaires, alors que l'histoire de l'éducation déborde très largement ce cadre. Il faut étudier le contexte éducatif et sortir d'une étude qui sinon s'enfermerait dans le cadre d'une histoire trop exclusivement institutionnelle ;

- s'agissant enfin du Portugal, celui-ci dispose d'une communauté scientifique forte, mais insuffisamment internationalisée. Il faut mettre les Portugais en contact avec d'autres espaces de recherche. L'attraction de l'Europe est très forte, au travers de différents programmes de recherche. Mais, tout en approuvant cette ouverture, je souhaiterais qu'elle ne se fasse pas uniquement en direction de l'Europe.

Dans tous les cas, étudier l'histoire de l'éducation à l'époque coloniale est pour notre discipline, l'occasion d'élargir notre champ de recherche, de nous ouvrir sur l'extérieur et de développer par ce biais l'éducation comparée. Nous voulons de la sorte éviter les risques d'un appauvrissement intellectuel.

*Pour en revenir plus directement aux problèmes d'éducation à l'époque coloniale, quelles différences voyez-vous entre l'action éducative conduite par le Portugal et par la France dans leurs territoires coloniaux respectifs ?*

Les différences sont assez marquées. Le Portugal, jusque très tard, au moins vers 1961, n'a pas porté atteinte aux cultures autochtones. La politique éducative adoptée n'a pas cherché à marginaliser les cultures locales. Il s'agissait essentiellement de former des élites restreintes dans les grandes villes, sans souci d'acculturer la grande masse de la population. C'est durant ces trente dernières années que la politique portugaise a changé. Et l'on peut dire que si une certaine acculturation s'est développée, c'est surtout après l'indépendance, une fois levée l'hypothèque coloniale.

D'autre part, il ne faut pas oublier qu'à la différence de la France, l'action éducative a été pour l'essentiel confiée à l'Eglise, soucieuse avant tout d'évangélisation.

*Vous savez qu'il existe ce que l'on appelle la francophonie, c'est-à-dire une communauté de pays ou de populations ayant en commun l'usage du français. Existe-t-il de la même manière une lusophonie ?*

Cela ne fonctionne pas de la même manière. Il existe bien des institutions qui ont pour souci et fonction de défendre la langue portugaise. Mais on doit constater que la Guinée Bissau, le Cap Vert sont en voie d'être intégrés dans l'espace francophone. La guerre en Angola et au Mozambique a retardé l'émergence d'un espace linguistique et culturel lusophone. Avec le Brésil, même si par ailleurs les relations sont excellentes, il existe des écarts dans les usages du portugais et une absence de communication, pas toujours facile à expliquer, dans le domaine de la recherche universitaire ou de l'édition. Disons que pour l'instant, la lusophonie a du mal à démarrer.

*Pour être un bon chercheur en histoire de l'éducation, faut-il être historien de formation ou spécialiste à des degrés divers de l'éducation ?*

Question classique que nous nous posons régulièrement, mais à laquelle il est bon de répondre. Incontestablement, les travaux les plus importants ont été produits jusqu'à présent par des sociologues, des anthropologues, des spécialistes de sciences de l'éducation. En définitive, seule la qualité des travaux doit être prise en considération. ►



Vous avez retenu le français parmi les langues de travail de cette rencontre. Pour quelles raisons ?

Tout d'abord pour la raison que le français est la langue de travail de l'Association Internationale d'Histoire de l'Éducation. D'autre part l'anglais comme langue de travail n'a pas à être défendu, dans la mesure où il va très vite devenir prédominant ; alors que selon moi, trois langues doivent être défendues et valorisées, dans notre domaine de recherche au moins : le français, l'espagnol et l'allemand. Le français pour l'importance des travaux conduits en histoire ; l'espagnol parce qu'il est une langue présente sur tout le continent américain, y compris maintenant le continent nord-américain ; l'allemand enfin parce qu'il assure une ouverture sur l'Europe centrale et qu'il est la langue des grands travaux de philosophie. \*

Propos recueillis par  
Gérard VIGNER



Projet de recherche collective

LES RELIGIONS ET

L'HISTOIRE

DU FRANÇAIS HORS DE FRANCE

Dans la déjà longue histoire de la diffusion de la langue française hors du "massif central de la francophonie" (France, Belgique wallonne, Suisse romande), les religions et les religieux ont été des acteurs anciens, permanents et divers. Plus particulièrement, trois religions : chrétienne (catholique et protestante), juive et islamique.

Retrouver les connexions entre langue française et religions dans le passé, établir leur configuration présente et les perspectives qu'elles ouvrent, telle est la thématique de ce projet qui s'inscrit dans le cadre des activités de la SIHFLES, mais aussi dans celles d'autres associations voisines.

Nous proposons ici quelques lignes de recherche, destinées sommairement à montrer l'ampleur et l'intérêt du projet.

DOMINANTE

Le français a acquis tardivement le statut de langue liturgique : au XVII<sup>e</sup> siècle pour les Calvinistes ; à notre époque pour les Catholiques. Il n'y a donc pas entre langue française et religion une relation fondamentale du même ordre qu'avec le latin, l'hébreu ou l'arabe.

La relation langue française -religions s'est établie à partir de phénomènes migratoires d'origine et d'ampleur diverses : émigration protestante dès le XVI<sup>e</sup> siècle, émigration catholique liée à la première colonisation au Québec, développement des Missions, souvent lié à la deuxième colonisation (XIX<sup>e</sup> siècle), etc.

Cette relation se situe généralement sur deux plans :

a) maintien de l'identité du groupe francophone immigré (éventuellement face à un groupe dominant de langue et religion différentes, avec création, en parallèle, d'églises et d'écoles). C'est le cas du Québec, des Franco-Américains de Nouvelle Angleterre, etc.

Le groupe francophone peut être restreint : cas des églises dites "de la colonie française" : à Madrid, Rome, San Francisco, etc.

- b) action missionnaire qui associe, à travers les institutions scolaires, enseignement (en français ; du français) et évangélisation (limitée en nombre).

Dans la plupart des cas, la langue française ne saurait être isolée d'autres langues avec lesquelles elle se retrouve, plus ou moins, en concurrence :

- a) les langues liturgiques mentionnées plus haut.  
 b) les langues locales (langues africaines par exemple) ou les langues de colonisation concurrente (l'anglais au Canada).

Cas fréquent d'une évangélisation accomplie par des missionnaires francophones dans une langue locale.

## VARIANTES

Chaque religion a joué un rôle *particulier*, d'où des variantes :

1. La religion catholique a été, selon les cas et à travers le monde, facteur de cohésion francophone et initiateur d'actions missionnaires.
2. Les émigrés protestants français, du XVII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans les pays du Refuge (Angleterre, Allemagne, Pays-Bas, etc.) ont parfois choisi de devenir "maîtres de français". L'universalité de la langue française, telle que définie par Rivarol, est en partie leur œuvre. On peut leur associer les "demoiselles" suisses, calvinistes elles-aussi. Ces maîtres et préceptrices mériteraient un inventaire aussi complet que possible.

Aujourd'hui, les protestants francophones maintiennent, hors de leurs frontières ancestrales, une certaine activité scolaire.

3. Les Juifs francophones, avec l'Alliance Israélite Universelle (créée en 1860) ont mené, dans le Proche-Orient notamment, une action scolaire importante en faveur de la langue française.

Un phénomène migratoire particulier appellerait une étude : l'installation récente en Israël de Juifs francophones venus du Maghreb et l'impact que cette implantation a pu avoir sur le développement du français langue étrangère en Israël.

4. Avec l'Islam, qui entretient un rapport fondamental avec la langue arabe, les relations avec la langue française se sont établies en termes de concurrence. Mais la place occupée aujourd'hui par les Musulmans de France permet de penser que la relation langue française-Islam pourrait trouver une dynamique nouvelle et positive.

5. Conviendrait-il, en contrepoint (?), de faire une place au laïcisme (ou à la laïcité) ? Sans entrer dans un débat sur la spécificité de la notion de laïcisme, au moins peut-on rappeler, en exemple, que la Mission Laïque Française, depuis 1902, contribue à la diffusion de la langue et de la culture françaises à l'étranger, notamment dans l'Est du Bassin méditerranéen.

Il est prématuré, pour une recherche collective de cette ampleur, de proposer un calendrier et de choisir un support (colloque ? ouvrage collectif ? l'un et l'autre ?) mais, dans l'immédiat, tous les historiens et chercheurs intéressés sont invités à prendre contact avec :

SIHFLES (André Reboullet) 9, rue Lhomond - 75005 PARIS



## LA BIBLIOTHEQUE DE L'ATHENEE, DEVENTER, PAYS-BAS

Deventer ville hanséatique, haut lieu de la "Dévotion Moderne" au XIV<sup>e</sup> siècle, avec Geert Groote, ville de l'imprimerie en bordure du fleuve IJssel, très active au Moyen-Age, est aujourd'hui une petite ville de 75 000 habitants à l'est des Pays-Bas. Une de ses traditions, artisanale puis industrielle, se maintient car aujourd'hui encore l'imprimerie et l'édition sont une des richesses de la ville. L'éducation est un autre élément qui en a fait la notoriété avec l'Ecole Latine et plus tard l'Athénée Illustre. L'activité religieuse intense de la ville depuis le Moyen-Age explique que les collections d'ouvrages scientifiques à commencer par la théologie sont importantes en quantité et en qualité. Elles se trouvent aujourd'hui rassemblées dans les bâtiments du "Klooster" où se trouve installée "la bibliothèque municipale ou bibliothèque de l'Athénée de Deventer". Celle-ci trouve ses origines en 1560 dans l'achat (pour 102,5 florins) par la municipalité des 44 ouvrages, dont il reste aujourd'hui 18, que comptait la bibliothèque de Phoconius, curé de l'Eglise de Marie (Mariakerk). Phoconius est mort très jeune, après avoir, si l'on en croit les dettes qu'il a laissées à sa mort, fait ses études à Cologne ; en achetant ces livres, essentiellement de théologie, la municipalité pense s'armer pour affronter, au nom de la contre réforme, la pensée réformée qui commence à faire des émules dans la ville catholique de Deventer.

Dès 1568, la ville de Deventer fut occupée militairement, ce qui entraîna la réquisition des bâtiments paroissiaux et par conséquent le transfert de cette première bibliothèque, en 1569, dans la maison des Frères de la Vie commune qui porte le nom de Florens Radewijns, disciple de Geert Groote, père de la Dévotion Moderne. Là se trouvaient, depuis 1384 une bibliothèque qui contenait en particulier les manuscrits que Geert Groote, mort en 1384, a achetés ou fait copier depuis 1377. La bibliothèque est alors dirigée par un bibliothécaire dont la charge est de tenir les registres, de veiller au bon état des ouvrages non religieux, de contrôler les prêts et finalement de décider de ce qui doit être lu pendant les repas. Un atelier d'écriture est attaché à la bibliothèque pour ses propres besoins mais aussi pour les commandes éventuelles de tiers. Elle possède cinq incunables qui se trouvent aujourd'hui encore dans la bibliothèque. On y trouve un grand nombre de livres en provenance de Paris et datant de la période 1509-1515, un imprimeur de Deventer, Jacob van Breda, faisant le commerce des livres imprimés par Jodocus Badius Ascensius à Paris et marqués à Deventer des initiales JB. Nombre d'ouvrages du début du XVI<sup>e</sup> siècle proviennent de la bibliothèque d'un professeur de l'Ecole latine de Deventer du nom de Jacobus Faber qui est entré en contact avec son homonyme français Jacques Lefèvre d'Étaples dont il a reçu en cadeau un exemplaire du "Quincuplex psalterium", commentaire historique de la bible imprimé en 1509 par Henri Estienne.

En 1597, la municipalité décide de rassembler et de confisquer tous les livres qui se trouvaient dans les bibliothèques, les cloîtres et églises de Deventer et de Diepenveen, commune limitrophe de Deventer, et en 1598 de les installer dans la chapelle de la maison de Florens. Cette bibliothèque municipale ainsi constituée deviendra bibliothèque de l'Athénée Illustre lorsque celui-ci sera créé en 1630. Sur les 1500 titres provenant de la maison de Florens, il ne reste aujourd'hui que 200 imprimés et 15 manuscrits, un grand nombre d'ouvrages ayant disparu lors d'une vente aux enchères en 1610, vente qui permettra à la municipalité d'acheter de nouveaux auteurs, mais de nombreux parchemins écrits en latin ou en français et datant d'avant 1600 sont conservés. Les ouvrages religieux, bibles, psautiers, livres d'heures, livres de prières et d'exercices spirituels etc. sont divers et leur provenance est parfois précisée, ainsi : "Excerpta ex collationibus Patrum mgr. Florentii Radewijnsz" ou "Ce livre m'a été donné par les religieux de l'abbaye de Thouars le ... juin 1704" ou "Iste liber pertinet ad librarian in domo Florentii in Daventria ex legatione mag. Wilh. Lochem".

Quelques personnes ont marqué l'avenir de la Bibliothèque de l'Athénée à Deventer, ainsi Revius au XVII<sup>e</sup> siècle et Louis Napoléon Bonaparte au XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, Jacob Revius qui a laissé son nom à un des lycées de la ville, assure de 1618 à 1641 la fonction de bibliothécaire ; il est nommé par la municipalité et c'est à lui que revient la charge d'établir la liste des commandes qui resteront longtemps pour moitié des ouvrages de théologie et pour moitié des ouvrages de droit, bien qu'en

- 1638 par exemple il ne soit commandé que des auteurs de médecine, lorsque Tesschenmacher nommé professeur de Médecine constate des lacunes en la matière. L'apport de Revius, protestant calviniste austère, est décisif pour les collections car outre sa bonne gestion et sa politique de commandes, il a aussi tenté de réparer les dégâts causés au patrimoine catholique par les luttes religieuses et la censure ; il fait de la bibliothèque l'instrument scientifique nécessaire à l'Athénée Illustre de Deventer. Après Revius, la gestion de la bibliothèque est confiée à la direction de l'Athénée, sous la responsabilité du maire. Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, la bibliothèque stagne, il n'y a presque pas de commandes effectuées, malgré les suggestions faites pour enrichir la bibliothèque. Les savants professeurs de l'Athénée (dont Cuper qui était membre de l'Académie Française des Inscriptions et Belles Lettres et qui est professeur de 1668 à 1681 ou Simon Tyssot de Patot, rouennais d'origine, nommé maître de Français mais me souhaitant qu'être professeur de Mathématiques, ce qu'il sera de 1688 à 1727) doivent compter sur les ouvrages de leur bibliothèque privée. On peut noter néanmoins que des catalogues ont été établis en 1705 puis en 1761.

La bibliothèque de Deventer recevra l'attention des rois et empereur au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Louis Bonaparte, roi de Hollande de 1806 à 1810 enverra par exemple à la bibliothèque des caisses de livres dont il a constaté le manque et dont on lui a signalé le besoin lors de sa visite à Deventer. Napoléon I ayant annexé le royaume de Hollande réorganise, après avoir fait mené des enquêtes très sérieuses, l'enseignement du pays sur le modèle français. Il prend la décision en 1812 de fermer l'Académie de Gueldre à Harderwijk, université régionale qui possède une riche bibliothèque spécialisée. En 1818 le roi Guillaume I attribuera à la bibliothèque de Deventer l'essentiel des ouvrages de la bibliothèque de Harderwijk, soit 950 titres dont 28 incunables et 125 manuscrits, en particulier deux collections particulières, une d'ouvrages de médecine, une des spécialités de l'Académie de Gueldre, et une de manuscrits orientaux, anciens, écrits en hébreu ou en arabe. D'après le catalogue de 1761, la bibliothèque de l'Athénée comprenait 590 titres formant 950 volumes et 81 manuscrits. Les ouvrages en provenance de Harderwijk furent rassemblés en 1820 dans l'Hôtel de Ville de Deventer où une grande salle fut aménagée, salle qui restera la bibliothèque jusqu'en 1971.

En 1878 l'Athénée disparaît mais pas la bibliothèque. Grâce aux précautions prises pour protéger les pièces rares, la bibliothèque a passé la 2<sup>e</sup> guerre mondiale presque sans dommages. Depuis 1949 la bibliothèque s'est enrichie d'un grand nombre d'ouvrages et la réorganisation des locaux municipaux conduit à installer, en 1971, la bibliothèque dans la chapelle de la maison de Buiskens, ancienne maison des Sœurs de la Vie Commune, où aujourd'hui beaucoup de chercheurs et d'étudiants peuvent venir travailler. Y trouveront leur bonheur outre les médiévistes, ceux qui travaillent sur l'humanisme, les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, mais aussi ceux qui sont intéressés par l'histoire coloniale néerlandaise. Quant aux chercheurs qui se préoccupent des traces françaises, qu'elles soient linguistiques ou sociales, ils pourront dépouiller toutes les publications de la période dite française 1795-1813, journaux, correspondances et déclarations officielles, et trouver des récits de patriotes qui se réfugient en France, de responsables de la municipalité à propos des événements des années de troubles, aussi bien autour de 1795 qu'autour de 1813-1814. Les données historiques sont en effet abondantes sur cette période tout comme les ouvrages philosophiques français ou en traduction française du XVIII<sup>e</sup> siècle qui témoignent de la fonction remplie par les Provinces-Unies pour les penseurs français de l'époque. \*

## BIBLIOGRAPHIE

- BEDAUX J.-C., KOCH A.C.F., DASRP Heikens, HOVY A.-J., Stads-of-Athenaeum-bibliotheek, Deventer 1560-1985, Deventer 27 september 1985.  
 VAN SLEE J.-C., Geschiedenis van de Athenaeum-bibliotheek te Deventer, in Tojdschrift voor boek-en bibliotheekwezen 5 (1907), pp. 145-170.  
 VAN SLEE J.-C., Catalogus der handschriften berustende op de Athenaeum-bibliotheek te Deventer, Deventer 1892.  
 Catalogus van de Athenaeum-bibliotheek te Deventer, 1896-1900, 2 dln met suppl. (1927), 1/Werken van algemeen aard, opvoeding en onderwijs, wijsbegeerte, land-en volkenkunde, geschiedenis. 2/ Taal-en letterkunde, schoone kunsten, godsdienstgeschiedenis en godgeleerdheid.